



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/AC.35/1998/12
4 mai 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DU CONSEIL DE SÉCURITÉ CRÉÉ
PAR LA RÉOLUTION 1160 (1998)

Note verbale datée du 30 avril 1998, adressée au Président
du Comité par la Mission permanente du Portugal auprès de
l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1160 (1998), en date du 31 mars 1998, et, conformément au paragraphe 12 de la résolution susvisée et comme suite à la note verbale du Secrétariat en date du 16 avril 1998, tient à l'informer que le Gouvernement portugais a pris les mesures voulues pour donner effet aux dispositions du paragraphe 8 de la résolution 1160 (1998).
